



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°1  
DU MERCREDI 27 MAI 2020**

**Présents :**

**BORNE Alexandra, COLLERY Martine, CORDIER Mélissa, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine, GAUDINET Alain, JACOULET Bernard, JANES Daniel, JEANGIRARD Sylvie, MENETRIER Nathalie, MILLET Alix, PILLIOT Céline, SALVI Thierry**

**Absents excusés :**

**CHAGUE Benoît avec procuration MILLET Alix  
COURGEY Claude avec procuration BORNE Alexandra**

Secrétaire de séance : **Pilliot Céline**

La séance est ouverte à 20h40mn

Convocation affichée et adressée le 18 mai 2020

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un Maire, de 2 Adjointes, 2 Adjoints et de 3 Maires-Délégués des sections de Chazelot, de Montferney et de Morchamps.

L'an deux mil vingt, le 27 mai à 20h40, les membres du Conseil Municipal de Rougemont, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle des fêtes de Rougemont sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur Salvi Thierry, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés mesdames et messieurs BORNE Alexandra, CHAGUE Benoît, COLLERY Martine, CORDIER Mélissa, COURGEY Claude, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine, GAUDINET Alain, JACOULET Bernard, JANES Daniel, JEANGIRARD Sylvie, MENETRIER Nathalie, MILLET Alix, PILLIOT Céline, SALVI Thierry dans leur fonction de Conseillers Municipaux.

Le conseiller Alain Gaudinet, le plus âgé des membres du conseil, a ensuite pris la présidence. La conseillère Céline Pilliot a été désignée comme secrétaire de séance

**Election du Maire.**

Le Président après avoir donné lecture des articles L212-4, L2122-5 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le conseil municipal à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller et conseillère a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	<b>00</b>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Majorité absolue	<b>08</b>

A obtenu :

Monsieur Salvi Thierry

Quinze voix **15**

Monsieur Salvi Thierry ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire

### **Election des Maires Adjoints et Maires Adjointes**

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de monsieur Salvi Thierry, élu Maire, à l'élection des 1<sup>er</sup> Adjoint, 2<sup>ème</sup> Adjointe, 3<sup>ème</sup> Adjoint, 4<sup>ème</sup> Adjointe.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	<b>00</b>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Majorité absolue	<b>08</b>

A obtenu :

1<sup>er</sup> Adjoint monsieur Jacoulet Bernard **15**

2<sup>ème</sup> Adjointe madame Ducroux Séverine **15**

3<sup>ème</sup> Adjoint monsieur Gaudinet Alain **15**

4<sup>ème</sup> Adjointe madame Ménétrier Nathalie **15**

Monsieur Jacoulet Bernard ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint

Madame Ducroux Séverine ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 2<sup>ème</sup> Adjointe

Monsieur Gaudinet Alain ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint

Madame Ménétrier Nathalie ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 4<sup>ème</sup> Adjointe

### **Election des Maires Adjoints et Maires-Délégués**

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de monsieur Salvi Thierry, élu Maire, à l'élection des Maires Délégués section de Chazelot, Montferney, Morchamps.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>15</b>
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	<b>00</b>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>
Majorité absolue	<b>08</b>

A obtenu :

Maire-Délégué section de Chazelot monsieur Culot François-Xavier **15**

Maire-Délégué section de Montferney monsieur Chagué Benoît **15**

Maire-Délégué section de Morchamps monsieur Courgey Claude **15**

Monsieur Culot François-Xavier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire Délégué de la commune associée de Chazelot.

Monsieur Chagué Benoît ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire Délégué de la commune associée de Montferney.

Monsieur Courgey Claude ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire Délégué de la commune associée de Morchamps.

La séance est levée à 21h30mn

**Prochaine réunion**  
**Vendredi 12 juin 2020 à 20h30**